Image not found or type unknown

litiges sur l'etat des leiux de sortie

Par **arlette1012**, le **29/03/2010** à **19:28**

Bonjour ,
j'ai actuellement un réel problème avec l'agence immobilière de mon ancien logement , celui-ci ma compte des réparation inutile est qui n'avais rien n'avoir avec l'état des lieux d'entrée.Se qu'avais demandé l'agence c'est de refaire deux pièces et un couloir , est sur la facture il mon compté toute les pièces , plus le nettoyage du garage est une réparation d'un grillage extérieur qui contourne le jardin.Hors que ceux ci , soit n'avais pas étais refait a notre arrivée et en piteuse état ; sachant quand même que j'ai moi même isole la maison car nous étions a même les tuiles .Les réparations effectuée n'étant pas aux gout de l'agence on tout refait sans prendre en compte des frais que nous avions entreprit ; ceux ci on commencé les travaux sans même nous demander un accord ni donner un choix d'un autre artisan peut être moins chére .
Ma question est celle-ci
quel son mes droits ??
quel son mes recourt ??
doit je entamer un versement sur la facture qui nous a été envoyée ??
merci de me répondre le plus rapidement possible
cordialement
celle-ci je tient a le préciser est montée a 3000 euros

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés